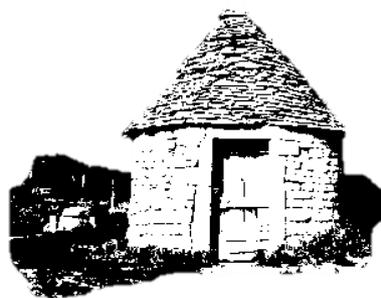


## SOMMAIRE

- Mot du Maire
- 2 Travaux 2021
- 10 Projet 2022
- 15 Rétrospective 2021
- 21 Etat-Civil 2021
- 22 Urbanisme
- 24 Informations communales
- 25 Lot à domicile
- 26 Transports
- 28 Informations départementales
- 30 Bibliothèque communale
- 31 Vie associative
- 40 A propos des calendriers

*Article de Christiane CAYROL*



**VOIR**, *Comprendre*, Aimer

Issendolus

## Bulletin Municipal n° 35 2022

**Président fondateur : M. Jean-Claude  
DELLAC**

**Responsable de la publication : Éric  
DUBARRY**

### **INFOS PRATIQUES :**

Adresse de correspondance  
MAIRIE D'ISSENDOLUS  
Le Bourg  
46500 ISSENDOLUS

☎ Tel : 05.65.40.80.01

✉ Email : [mairie.issendolus@wanadoo.fr](mailto:mairie.issendolus@wanadoo.fr)

Site : [www.issendolus.com](http://www.issendolus.com)

Ouverture au public :

Lundi – Mardi – Jeudi

13h30 – 16h30



## LE MOT DU MAIRE

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve pour la deuxième année de mon mandat au travers de notre revue communale « VOIR, COMPRENDRE, AIMER ISSENDOLUS ».

Je vous souhaite, au nom de l'Equipe municipale et en mon nom, de tout cœur, à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à toutes celles et à tous ceux qui vous sont chers, une bonne et heureuse année 2022, et qu'elle soit meilleure que les deux années que nous venons de passer. En espérant que 2022 soit l'année du bout du tunnel de ce que nous supportons depuis 2020.

Une fois de plus, le contexte sanitaire n'a pas permis en 2021 de réaliser le spectacle de Noël au profit des enfants de la commune ainsi que les traditionnels vœux du maire.

Néanmoins, une distribution de jouets à la mairie et de galettes au profit des personnes âgées de plus de 80 ans a été réalisée courant janvier 2021.

L'année passée aura été bouleversée par cette pandémie qui s'est abattue sur nous tous. De nombreux événements ont été annulés. Une fois de plus comme la fête des fleurs mais aussi la fête votive. Mais malgré le contexte, un minimum d'activité, qui sera détaillé dans les pages « rétrospective animations » a pu être maintenu. Par contre, l'activité de la bibliothèque, les activités des associations, les ateliers ont, eux été fortement impactés encore une fois cette année. Une fois de plus, les locations du foyer rural n'ont pas été à la hauteur d'une année normale.

Enfin, ce contexte sanitaire n'a pas empêché le conseil municipal d'accomplir les travaux qu'il avait programmés et qui avaient été annoncés dans le bulletin municipal précédent de 2020.

En voici un aperçu.

### **TRAVAUX 2021**

#### **ADRESSAGE**

Issendolus est une commune avec une superficie de 19 km<sup>2</sup> et compte environ 42 hameaux ou lieux-dits. Depuis quelques années, les services de secours, SMUR, SDIS, GENDARMERIE peinent à trouver les endroits où ils doivent intervenir. En second problème, les livreurs eux aussi ont du mal à trouver les lieux de livraisons.

L'adressage est devenu un élément clé dans l'aménagement du territoire, notamment pour faciliter l'accès des services de secours, simplifier les relations avec les différents opérateurs (eau, électricité, télécom, etc...) et permettre une meilleure cartographie de la commune, chaque numéro d'habitation aura un relevé GPS.

En 2020, une commission adressage a été créée au sein du conseil municipal. De nombreuses réunions et échanges ont été réalisés avec le bureau d'études GEA LACHAUD



## EGLISE SAINT-JULIEN

Lors des pluies diluviennes des 12 et 13 juillet 2021, environ 80ml d'eau en deux jours, l'eau a pénétré jusqu'à la voûte de notre église par les solins. De ce fait, plusieurs morceaux de plâtre sont tombés devant l'autel et le plafond s'est fissuré.

Des travaux ont été décidés et un dégât des eaux a été déclaré à l'assurance de la commune.

Il a été décidé :

- Réparation des solins,
- Installation d'un échafaudage pour plusieurs mois afin de conserver l'église ouverte et permettre aux artisans de travailler en toute sécurité,
- Démolissage de la voûte au-dessus de l'autel, 1/3 du plafond de l'église,
- Renforcement de la charpente de la première partie fragilisée,
- Reconstruction à l'identique de la voûte par des artisans plâtriers venus de Lalbenque,
- Nettoyage de l'église,
- Peinture de la voûte après séchage, courant mars 2022.

Les travaux ont été évalués à 25 000 euros TTC. Mais à notre grande surprise, l'expert nous a généreusement proposé une prise en charge de 8000 euros TTC. Après de vives discussions téléphoniques, le remboursement a pu être réévalué à 16900 euros TTC.



## GABAUDET

Comme prévu, après l'achat du terrain en juin 2020, la mairie l'a ensuite mis à disposition de la communauté de communes du Grand Figeac pour que celle-ci procède à la réhabilitation et l'aménagement du site.

A compter du 26 mars 2021, une équipe du service de déminage implantée à Toulouse a commencé par former les ouvriers chargés du nettoyage du terrain puis, avant le début des travaux, a effectué la recherche d'engins explosifs de l'époque. La dernière opération de déminage a été entreprise le 05 mai 2021.



Nicolas, adjoint au chef de centre de déminage de Toulouse informe les ouvriers sur les procédures à suivre en cas de découverte de matériels dangereux dans le foyer rural d'Issendolus.



Quelques objets retrouvés par les démineurs dans les citernes et les puits du terrain : une douille allemande de 1943, un reste de grenade française, un casque français, une broche, une louche, etc...

## RENOVATION LOGEMENTS COMMUNAUX

La commune a décidé en 2020 d'investir dans une démarche environnementale visant une amélioration énergétique et thermique en rénovant deux logements communaux, les chaudières au fuel arrivant en fin de vie et l'isolation n'étant pas aux normes

Le 1<sup>er</sup> logement : Surface habitable de 135 m<sup>2</sup>, ancien presbytère appartenant à la commune. En location depuis 1995, il était sans locataire depuis novembre 2019.

Les travaux consistaient :

- Remplacement du chauffage, dépose de la chaudière et de la cuve à fuel par une chaudière à granulés et un silo de 7 tonnes,
- Remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures (fenêtres, portes) pour passer en double vitrage,
- Isolation : doublage de tous les murs extérieurs par de la laine de verre de 120 mm,
- Isolation : doublage en laine de verre 300 mm des plafonds,
- Mise en place de robinets thermostatiques sur tous les radiateurs,
- Réfection de l'installation électrique,
- Amélioration et rénovation du logement, sanitaire, sol de l'étage, murs, plafonds, etc...



Le 2<sup>ème</sup> logement : Situé dans le Bourg, ancienne maison de l'institutrice appartenant à la commune, en location depuis 1995, actuellement occupé et d'une surface habitable de 77 m<sup>2</sup>.

Les travaux consistaient :

- Remplacement du chauffage, dépose de la chaudière et de la cuve à fuel par une chaudière à granulés et un silo de 7 tonnes,
- Réfection de la toiture,
- Isolation : doublage en laine de verre 300 mm des plafonds,
- Mise en place de robinets thermostatiques sur tous les radiateurs,
- Mise aux normes de l'assainissement.



En plus de ces travaux, les intempéries ayant encore frappé, la toiture haute du presbytère a dû être changée intégralement par suite d'infiltrations d'eau dans les pièces de l'étage.

Le montant des travaux s'élève à 224 000 euros avec pour l'instant deux subventions :

- L'Etat à travers la dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR) d'un montant de 50 000 euros, le maximum autorisé,
- La région pour environ 15 000 euros, aide financière pour les chaudières aux granulés,
- Moins importantes, nous sommes toujours en attente de subventions d'EDF.



La nouvelle couverture de la maison de l'Institutrice.



La nouvelle couverture du presbytère.

## PROJETS 2022

### ADRESSAGE

Dès que la réunion publique aura été réalisée, nous lancerons les travaux d'implantation des panneaux de places et de lieux-dits ensuite les numéros seront distribués à chaque domicile avec de la visserie. La commune installera les panneaux pour les personnes qui n'auront pas la possibilité de le faire et qui se manifesteront à la mairie.

Un dossier de subventions a été déposé pour un montant global de 13406 euros, cela concerne la fabrication des plaques de noms, des plaques de numéros, l'implantation des poteaux des plaques nominales ainsi que la visserie. Si la dotation est acceptée, l'Etat versera 50% à la commune dont le reste à charge sera de 6703 euros (50%).



Plaques 400x250mm  
fond bordeaux  
lettres beiges



Plaques 150x100mm  
fond bordeaux  
lettres beiges

### AMENAGEMENT D'UN ABRIBUS ET PARKING AU BOURG

Aujourd'hui, il n'existe qu'un arrêt pour l'arrivée le soir mais le matin les enfants sont obligés de traverser la route pour monter dans le bus, dans l'obscurité en période hivernale. Dans le cadre du projet de sécurisation des transports scolaires au Bourg de la commune, il est proposé de construire un abribus sur la VC 343, en reculant le mur en pierre existant de trois mètres afin de permettre aux véhicules de se garer en attente. Le propriétaire des lieux, ayant été contacté, ne voit pas d'objection à cette demande sur la condition que le mur soit reconstruit à l'identique. La construction de cet abribus nous permettra donc de renforcer la sécurité de nos enfants.

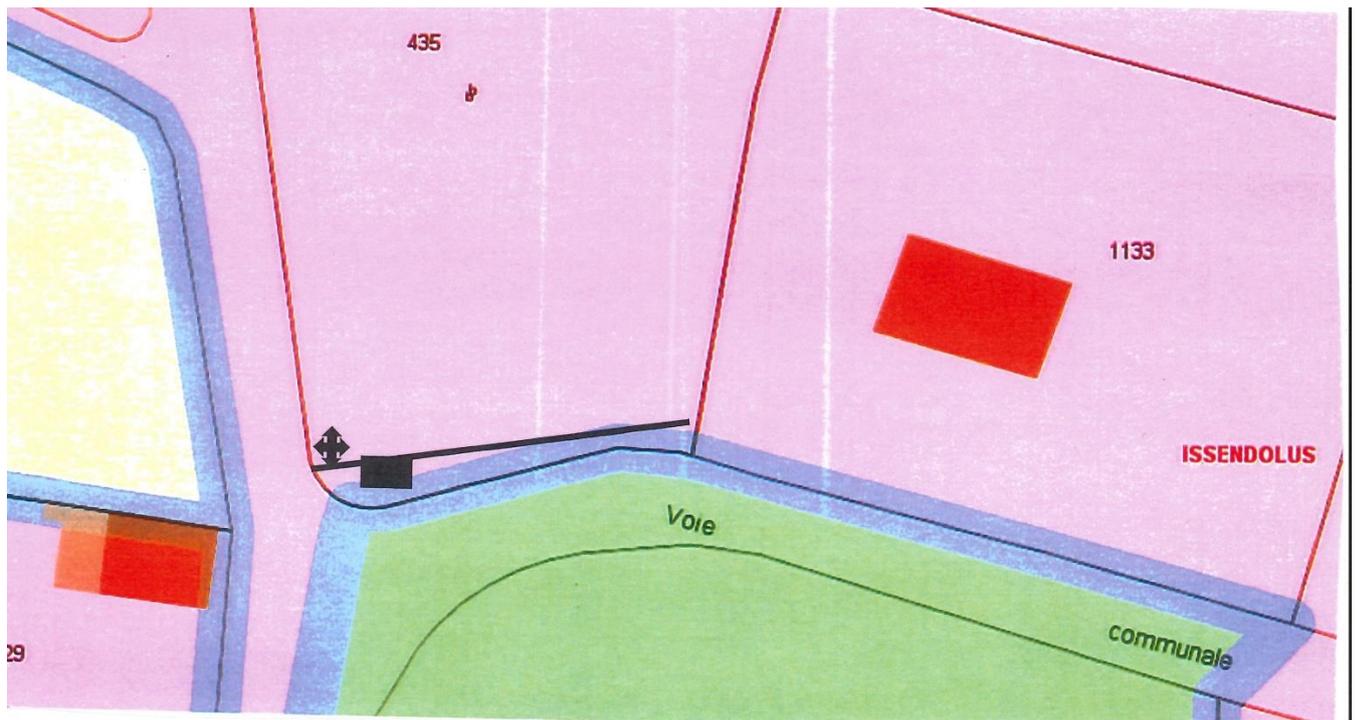
Cette opération comprend :

- La réalisation du bornage du terrain
- Les frais de notaire
- Le démontage du mur et de la croix
- Le remontage du mur et de la croix 3 mètres plus loin en ligne droite.

Les travaux et les frais qui s'élèvent à environ 28 000 euros HT seront pris en charge par la commune et éventuellement par le département.

En effet, le Département du Lot bénéficie chaque année d'une enveloppe financière correspondant au produit des amendes forfaitaires dressées sur l'ensemble du territoire du Lot. Cette dotation est répartie au prorata des amendes émises sur le territoire de chaque collectivité au cours de l'année précédente. Cette dotation permet également de subventionner différentes opérations en faveur d'aménagements de voirie et de réseaux ou en matière de circulation.

Ainsi, ce projet entre dans le type d'opération subventionnée puisqu'il s'agit de « travaux commandés par les exigences de sécurité routière ». La commune sollicite une subvention au titre des amendes de police auprès du Département du Lot qui peut aller jusqu'à 40% des travaux. Nous comptons sur l'appui de nos conseillers départementaux pour nous obtenir un maximum d'aides dont le résultat ne sera connu qu'en juin 2022.



## EGLISE SAINT-JULIEN

La partie droite de l'église est en train de s'éloigner du chœur de l'Eglise. Après avoir contacté notre assurance, celle-ci a dépêché un bureau d'études de Brive, ECR-ENVIRONNEMENT pour déterminer si la sécheresse en était la cause afin de prendre les frais de réparation au titre de la catastrophe naturelle. Leur réponse a été négative. Nous avons donc décidé de contacter ce bureau d'études à nouveau pour qu'il continue l'étude et trouver la cause de ce dommage pour proposer des solutions afin de limiter l'affaissement de l'aile droite.

Nous sommes actuellement en attente du devis.



## **GRANGETTE DE BUZAT**

À la suite de l'acquisition de ce bien par la commune, une demande de subventions au titre des amendes de police avait été déposée en 2021 auprès du département du Lot et sur 7700 euros HT de travaux, 3243,99 euros HT soit 41.75% nous ont été accordés.

Fin 2021, un permis de construire a été déposé afin de sécuriser l'endroit en éloignant la grangette de la route. Après cette réfection, nous en ferons un local de stockage communal qui pourra s'étendre en centre de retrouvailles lors des différentes animations sur la commune. Nous sommes en attente de l'accord du permis de construire. En parallèle, une demande de subventions a été envoyée aux services de l'Etat au titre de la DETR et sur un montant global HT de 50786 euros, la commune a sollicité 15236 euros HT soit 30%, le maximum autorisé.



Avant

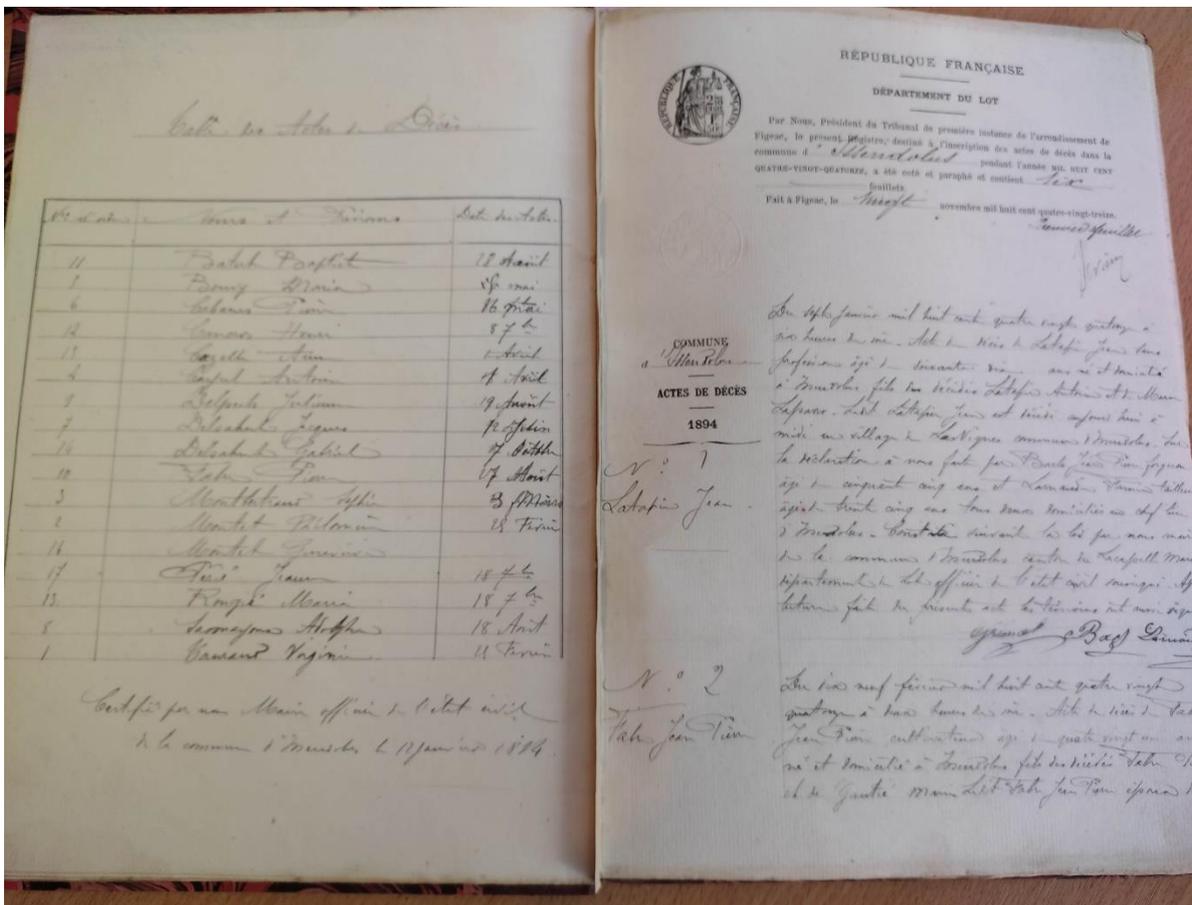
Après

## **NUMERISATION DES ACTES D'ETAT CIVIL**

La mairie souhaite procéder à la numérisation de l'ensemble des registres d'état civil présents dans ses locaux. Cette numérisation et leur intégration informatique dans le logiciel mairie répond à plusieurs objectifs :

- Faciliter les démarches de demandes de copies et/ou renseignements relatifs à l'état civil ;
- Permettre la dématérialisation des demandes ;
- Gain de temps dans le traitement des demandes des particuliers et/ou mandataires ;
- Préserver les registres d'état civil version papier ;
- Sécuriser numériquement les données personnelles.

Le montant de l'opération est de 2510 euros HT et via le plan France Relance, la mairie va toucher une subvention de 2000 euros HT ce qui représente 80 %.



## URBANISME

En 2022, la cartographie des terrains du futur PLUI du Grand Figeac sera validée et, en accord avec les directives nationales, toutes les communes de l'arrondissement de Figeac verront les surfaces de terres constructibles réduites et rassemblées pour éviter trop de dispersion. N'attendez plus pour vendre ou construire sur des terrains constructibles en dehors du centre Bourg ou de l'Hôpital.

**En l'absence des traditionnels vœux de la mairie, je profite de la revue pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisis de vivre dans notre village. Je les invite, dès que nous le pourrons, à participer à la vie associative locale et à prendre du plaisir dans notre belle commune.**

**Prenez soin de vous et de vos proches.**

**Je vous souhaite à nouveau mes meilleurs pour 2022.**

**Le maire**  
**Éric DUBARRY**

## RETROSPECTIVE 2021

### 21 MARS 2021 – BAPTEME DE LA 35 EME PROMOTION DE L'ECOLE DE GENDARMERIE DE TULLE AU NOM DE Paul MAURY – GENDARME ASSASSINE A GABAUDET LE 08 JUIN 1944

Environ 150 élèves gendarmes de l'école de gendarmerie de Tulle se sont retrouvés pour leur fin de formation sur le site historique de Gabaudet. Une très belle cérémonie s'est déroulée ce dimanche pour le parrainage de cette promotion « Paul MAURY », gendarme qui a été assassiné le 08 juin 1944 à Gabaudet.



Extraits du discours de responsable de promotion :

Depuis son camp retranché de Montauban (82), la Division Das Reich reçoit l'ordre de se mettre en route le 7 juin pour rejoindre le front en Normandie.

Parallèlement, la Résistance, galvanisée par les nouvelles du débarquement, a pour mission de ralentir tout soldat allemand qui veut rejoindre le front. Les responsables de la Division le savent : ils ne peuvent plus prendre les routes nationales au risque de tomber dans des embuscades.

De leur côté, les militaires de la gendarmerie se mettent en rapport avec la résistance locale, se rallient à elle, amenant leurs armes. Dès le 7 juin, plus de 200 hommes, dont beaucoup de gendarmes, convergent vers la ferme de Gabaudet, devenue un lieu de rassemblement habituel des maquisards de tout le département.

Parmi eux, se trouve notre parrain, le gendarme Paul Maury qui a décidé de rejoindre les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), plus précisément les « Francs tireurs et partisans français » (FTP) du département du Lot.

Ce 8 juin 1944, la ferme de Gabaudet et le petit village de Donnadiou sont parmi tant d'autres lieux en France, le théâtre de la barbarie nazie, où résistance et population civile payèrent un lourd tribut.

Le gendarme MAURY, parrain de la 35<sup>ème</sup> promotion de l'école de gendarmerie de TULLE, ainsi que 34 résistants et 4 civils furent exécutés et 71 personnes furent capturées. Beaucoup parmi elles, furent déportées et ne revinrent pas.

Cette même division commettra de multiples exactions dans sa remontée vers la Normandie, dont notamment les massacres de Bretenoux, Tulle tristement connu de par ses 99 pendus les 8 et 9 juin puis Oradour-sur-Glane le 10 juin 1944.

## 20 MAI 2021 - VISITE DU PRESIDENT DE L'AMF 46

La commune a accueilli Jean-Marc VAISSOUZE-FAURE, président de l'association des maires de France pour le département du Lot. Lors de cette visite, une présentation de la commune a été faite, démographie, superficie, budget, domaine associatif, et les problématiques ont été abordés telles que :

- L'urbanisme : le PLU actuel pose beaucoup de problèmes aux futures implantations de maisons et d'entreprises. Avec le PLUI, les problèmes augmenteront et empêcheront l'installation de nouvelles familles. Il a été demandé que le maire dispose de plus d'autonomie pour traiter au moins les cas particuliers,
- Méthaniseur de Gramat : les odeurs sont encore persistantes mais moins fortes. Il a entraîné la chute du prix et blocage des ventes immobilières,
- Communauté de communes : caractérisée par trop d'inertie et pas assez de communication, elle ne laisse pas assez d'autonomie et de liberté locale même aux communes importantes comme Issendolus,
- L'église Saint-Julien : d'importantes fissures sont apparues et la déclaration de catastrophe naturelle n'étant pas retenue, des travaux importants sont à prévoir aux frais de la commune,
- L'agriculture : la diminution du nombre d'agriculteurs, associée à un manque d'enthousiasme pour le métier, entraînent une désertification du monde rural,
- Divers :
  - La traversée de la commune par la RD 840 à l'Hôpital Beaulieu inquiète de plus en plus. Ce qui pose la question d'en laisser la compétence au département,
  - Services publics : diminution importante des services publics remplacés par « internet » et absolument pas adapté à notre population âgée.
- Projets ;
  - Rénovation des logements communaux et de la grangette de Buzat
  - Mobilisation pour l'étude de l'installation d'une entreprise innovante dans le Bourg. Les difficultés étaient bien prévisibles mais ont malheureusement, encore une fois, révélé les imperfections de notre communauté de communes, nous laissant sur un sentiment profond de frustration.



## 06 JUIN 2021 - CEREMONIE DE GABAUDET



Ce dimanche 6 juin, sur le site de Gabaudet, s'est déroulée la cérémonie commémorative du 77<sup>e</sup> anniversaire de la tragédie de Donnadiou-Gabaudet. Cérémonie affectée en raison du contexte sanitaire par une assistance exceptionnellement limitée

Le maire d'Issendolus, Éric Dubarry, recevait sur la commune Laurence Tur, sous-préfète de Figeac, les parlementaires, élus, représentants militaires, gendarmes et pompiers.

**« Deux noms que nous n'oublierons pas »**

Laurence Tur, dans son discours, a retracé les événements tragiques qui se sont déroulés durant la journée du 8 juin 1944, en terminant par ces mots : « Gabaudet, Donnadiou, deux noms que nous n'oublierons pas ». De nombreuses gerbes furent déposées au monument aux morts par les différentes personnalités.

Après l'appel aux morts effectué par le jeune Nathan Viguié, une minute de silence a été observée. La Marseillaise, le Chant des Partisans et le salut aux porte-drapeaux ont clôturé cette cérémonie.

## 17 JUILLET 2021 - SPECTACLE CIRQUE TONY



En juillet, le cirque TONY a fait revivre notre commune le temps d'un instant au travers d'un spectacle de grande qualité qui a plu aussi bien aux jeunes qu'aux aînés.

## 23 JUILLET 2021 - A LA DECOUVERTE DES HERISSONS



Une animation proposée par la LPO (Ligue de protection des oiseaux) s'est déroulée sur la commune autour des hérissons. Elle a regroupé une dizaine de personnes jeunes et moins jeunes. La journée a commencé par une présentation de l'écologie des hérissons. Mathias l'animateur de la LPO a captivé son auditoire.

Ensuite, passage à la partie pratique avec la construction d'une cabane pour nos amis les hérissons. En fin de journée, la cabane terminée a été installée sur le terrain à côté de la bibliothèque.

## 24 JUILLET 2021 - INSTALLATION DE TABLES DE PIQUE-NIQUE



Le conseil municipal a décidé de l'achat de quatre tables de pique-nique qui pourront profiter aux habitants d'Issendolus ainsi que pour les marcheurs du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Celles-ci ont été installées à des endroits stratégiques : sur la place de l'Hôpital-Beaulieu, à Lapeyrie en zone ombragée, dans le bourg d'Issendolus à côté du foyer rural et à Gary près du terrain de pétanque. Samedi, les membres du conseil municipal ont coulé les chapes de béton afin de pouvoir installer et fixer les tables sur un sol plat et stable. M. BOS, l'agent technique, avait préparé les coffrages la semaine précédente. Les travaux se sont déroulés dans une bonne ambiance et n'auraient pu être réalisés sans l'aide de l'entreprise DELPON qui, grâce à son matériel, a facilité le travail des conseillers.

## 24 JUILLET 2021 - HONORARIAT Patrick DELLAC



Samedi, lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal, M. Éric DUBARRY, maire d'Issendolus, a lu un courrier de remerciements de M. Michel PROSIC, préfet du Lot, concernant Patrick DELLAC. En effet, ce dernier a honoré la commune en qualité de maire durant 31 ans. Pendant cette période remarquable, il s'est engagé à servir l'intérêt général pour le bien de ces concitoyens. Son credo, cité souvent lors de ses discours, était « je suis au service de la commune mais le serviteur de personne ».

C'est cet engagement à long terme qui a amené le préfet du Lot à lui attribuer l'honorariat de maire (18 ans sont nécessaires pour l'obtenir). Eric DUBARRY lui a remis l'arrêté préfectoral d'honorariat ainsi que la médaille de maire honoraire, sur laquelle on peut lire « 1989-2020 Patrick DELLAC - Issendolus ».

Merci à Patrick DELLAC pour son dévouement assidu durant toutes ces années.

## 10 OCTOBRE 2021 - CEREMONIE DE SAINTE-FLEUR



Monseigneur Laurent CAMIADE devant la salle capitulaire du couvent de l'Hôpital Beaulieu.

Cette année, la paroisse avait choisi de fêter la mémoire de Sainte-Fleur en extérieur devant la salle capitulaire du couvent de l'Hôpital Beaulieu où a vécu la sainte (1309-1347), autour de l'évêque de Cahors et des représentants de l'Ordre de Malte. Le maire a rappelé l'histoire du lieu et son devenir sous le couvert de l'association patrimoniale locale, au travers d'un projet de restauration retenu par la Fondation Bern et soutenu par l'Etat, la région, le département, la Fondation du patrimoine et l'Ordre de Malte. L'après-midi, Francis KOVACS, président de l'association restauratrice, proposait une conférence sur l'histoire du lieu. L'édition 2022 est déjà prévue les 8 et 9 octobre

## 11 NOVEMBRE 2021 - CEREMONIE AUX MONUMENTS AUX MORTS



La cérémonie de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, s'est déroulée ce jeudi à 11 h 30 au monument aux morts, en présence du maire Éric DUBARRY, d'élus du conseil municipal, d'anciens combattants et de quelques villageois. Michel GUGLIELMETTI, premier adjoint, a procédé à la lecture du message ministériel. Après l'appel des morts de la commune durant les conflits de 14-18 et 39-45, une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts par deux jeunes du village. La sonnerie aux morts puis la Marseillaise ont clôturé cette cérémonie. Le maire a invité toutes les personnes présentes à se retrouver devant la salle des fêtes autour du verre de l'amitié.

## MARIAGE

- **LETIENT Charlotte et MAUGENEST Laura** – Samedi 12 juin 2021
- **BRANCHE Olivier et FLORET Virginie** – Samedi 09 juillet 2021
- **LAPARRO André et GUTIEREZ Marie-Annick** – Samedi 10 juillet 2021



## NAISSANCE

- **Hugo DEFÊCHE**, né le 06 mars 2021 à Cahors  
Fils de DEFÊCHE Laurent et GRIVault Camille
- **Maxence LAMOTHE**, né le 07 mars 2021 à Brive la Gaillarde  
Fils de LAMOTHE Gaëtan et ACHÉRITOGARAY Pauline
- **Augustin PRADAYROL**, né le 13 avril 2021 à Brive la Gaillarde  
Fils de PRADAYROL Fabien et MEYRIGNAC Fanny

## DÉCES

- **BASTIDE Claudette**, veuve BOURDIN décédée le 23 février 2021
- **LE LIARD André**, décédé le 19 avril 2021
- **BOUVY Robert**, décédé le 25 mai 2021
- **DÉGAT Germaine**, veuve MASMAYOUX, décédée le 25 mai 2021
- **BARRA Simone**, veuve LAPARRO décédée le 14 octobre 2021
- **DELPEYROUX Maria**, veuve VAYSSIE, décédée le 18 octobre 2021
- **VIELCAZAL Louis**, décédé le 1<sup>er</sup> décembre 2021



## Urbanisme communal

- 8 permis de construire obtenus.
- 13 arrêtés de non-opposition à une déclaration préalable de travaux délivrés.
- 4 Certificats d'urbanisme opérationnels délivrés.

Pour rappel, la Commune est dotée d'un **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, approuvée le 23 mars 2007, rectifié le 15 juin 2007. Le territoire est divisé en zones : UA, UB, UC, UD, UL, 1AU, 2AU, A, N et Nh.

Les dispositions spécifiques applicables à chaque zone sont détaillées dans le règlement du PLU. Pour accéder au document, vous pouvez vous rendre en Mairie ou en allant directement sur le site de la préfecture du Lot : [www.lot.gouv.fr](http://www.lot.gouv.fr)

*(Politiques publiques > Aménagement du territoire > Documents d'urbanisme > Consulter les documents d'urbanisme > PLU Issendolus).*

## Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)



Depuis janvier 2019, les 92 communes du Grand Figeac travaillent sur le dossier du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et arrivent à présent à une étape clef.

### Où en est le PLUi ?

Le PLUi sera le document de référence pour toutes vos déclarations de travaux et demandes de permis de construire et il couvrira l'ensemble du périmètre intercommunal. Il s'agit d'un document à visée stratégique pour le développement choisi du territoire pour les dix à quinze prochaines années.

Le PLUi arrive à présent à une étape phare. Après un an de diagnostic et un an de travail autour du projet sur la stratégie à développer pour les prochaines années sur le Grand Figeacois, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) prend forme. Le PADD constitue la clef de voûte de votre PLUi. En effet, il décline les orientations politiques du territoire.

Ces orientations trouveront leurs traductions réglementaires dans le règlement écrit et le plan de zonage (règlement graphique) ainsi que dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui seront produites pour les zones d'aménagement à venir.

### Le PADD : une étape clef co-construite

Pour ce faire, les élus municipaux et communautaires accompagnés des représentants des institutions (État Région, Départements...) et des différentes chambres consulaires



(Chambre d'agriculture, Chambre du Commerce et de l'Industrie...) ont travaillé activement à la co-construction de ce document stratégique qui aborde l'ensemble des thématiques qui constituent un espace de vie.

Ainsi, à travers 3 sessions d'ateliers déclinées sur chaque secteur du Grand Figeac, il a s'agit successivement de recenser les projets communaux et intercommunaux, choisir le scénario de développement et affiner l'imbrication des thématiques les unes avec les autres.

En effet, le PADD aborde l'aménagement du Grand Figeac et cherche donc à harmoniser et répondre aux enjeux de l'habitat, de l'agriculture, des ressources locales, de la mobilité, du paysage, de l'économie, de l'environnement, des communications numériques...

La population a aussi été associée à la construction de ce projet d'aménagement, lors de deux passages de l'estafette du PLUi -la Cittàmachina- qui a permis de récolter la parole d'habitant. En mars 2021, les éléments du diagnostic ont été présentés sur les marchés de plein vent, puis, en mai 2021, ce sont des sessions de travail sur les enjeux qui ont été proposés aux habitants.



Le PADD se doit de fixer également des objectifs de modération de consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers. En effet, le projet devra annoncer ses objectifs au regard des dix dernières années passées. Sur le Grand-Figeac, ce sont près de 510 ha qui ont été consommés en 10 ans sur la période 2008/2018.

Sur le Grand-Figeac

**510ha** *sur les espaces agricoles et consommés*  
**consommés**  
au cours de la période **2008-2018**

Tous ces travaux ont permis de faire émerger une base solide de projet autour de la ressource en eau, de la préservation du caractère rural du Grand Figeacois et de la diversité de ses paysages et de son patrimoine naturel ou bâti.

Le 24 janvier, un débat sur ce projet sera tenu au sein du Conseil Communautaire puis au sein de chacun des 92 conseils municipaux par la suite.

### **Continuer de s'informer et participer au projet de PLUi**

Enfin pour une communication la plus large possible et pouvoir échanger avec les habitants du territoire sur ce projet d'aménagement, des réunions publiques seront réalisées sur chacun des secteurs du Grand Figeac au mois de Février.

Pour continuer à vous informer sur la procédure et l'avancement des travaux du PLUi, vous pouvez retrouver, à travers le site internet du Grand Figeac, sa page dédiée : <https://www.plui-grandfigeac.fr/actualites>

Vous pouvez également émettre un avis, une demande, au sein des registres d'observation de qui se trouvent au sein de vos communes et au sein du siège de l'intercommunalité ou écrire au Président du Grand-Figeac.

## AIDE FINANCIERE COMMUNALE – DESTRUCTION NIDS DE FRELONS ASIATIQUES



Le frelon asiatique est une espèce invasive causant la destruction de nombreuses ruches d'abeilles et pouvant être une source potentielle de danger pour les habitants à proximité des nids.

**La Commune souhaite accompagner les particuliers afin que tous les nids découverts puissent être détruits.**

Ainsi, les particuliers qui feront intervenir un professionnel agréé pour détruire un nid de frelons asiatiques situé sur le territoire de la Commune d'Issendolus pourra obtenir une participation financière de la Municipalité à hauteur de 35€ / intervention.

### Pièces justificatives à fournir :

- Copie de la facture acquittée mentionnant la date et le lieu d'intervention. La facture doit mentionner qu'il s'agit bien d'une destruction de nid de frelons asiatiques.
- RIB

## POUBELLES – STOP AUX INCIVILITÉS ET DÉPÔTS SAUVAGES !



Nous vous rappelons que des conteneurs sont mis à disposition sur la Commune pour y déposer vos **déchets recyclables** et **déchets ménagers**.

La réduction des déchets ménagers représente un double enjeu : **environnemental** pour la préservation des ressources naturelles et lutte contre le changement climatique, mais aussi **financier**, car la gestion des déchets ménagers génère des coûts très lourds, que les collectivités et les citoyens assument via taxes, redevances et impôts. Ces dépôts sauvages occasionnent également une pollution visuelle non négligeable pour la Commune.

### 1. **Ne pas jeter les encombrants et les déchets végétaux**

Les déchets végétaux et les encombrants ne doivent en aucun cas être placés, ni dans les conteneurs à ordures ménagères et déchets recyclables, ni à côté. Vous pouvez les apporter dans n'importe quelle des 29 déchetteries du territoire.

### **HORAIRES D'OUVERTURE – DECHETTERIE GRAMAT**

**ZA Les vieilles vignes 46500 RIGNAC**

**Lundi : 14h00-18h00**

**Mardi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00**

**Mercredi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00**

**Jeudi : 14h00-18h00**

**Vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00**

**Samedi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00**

## 2. CONSIGNES DE TRI



- Inutile de laver les emballages, videz bien leur contenu.
- Ne pas imbriquer les emballages entre eux, ils seront plus facilement recyclés.
- Bien aplatir les cartons volumineux pour éviter l'encombrement du bac.

## LOT AIDE A DOMICILE

Maintien à domicile - Portage de repas - Services ménagers -  
Jardinage et petit bricolage

**Lot Aide à Domicile** poursuit ses missions d'accompagnement du public tout en renforçant son objectif de professionnalisation.

Avec ses 29 points d'accueil dans le Lot, et les visites à domicile réalisées par les responsables de secteur, les services de Lot Aide à Domicile fonctionnent 7 jours sur 7, de 7h à 21h. Les aides à domicile, réalisant le plus de kilomètres dans l'année sont équipées, depuis cette année, d'un véhicule de fonction avec les couleurs de l'entreprise pour intervenir chez vous.

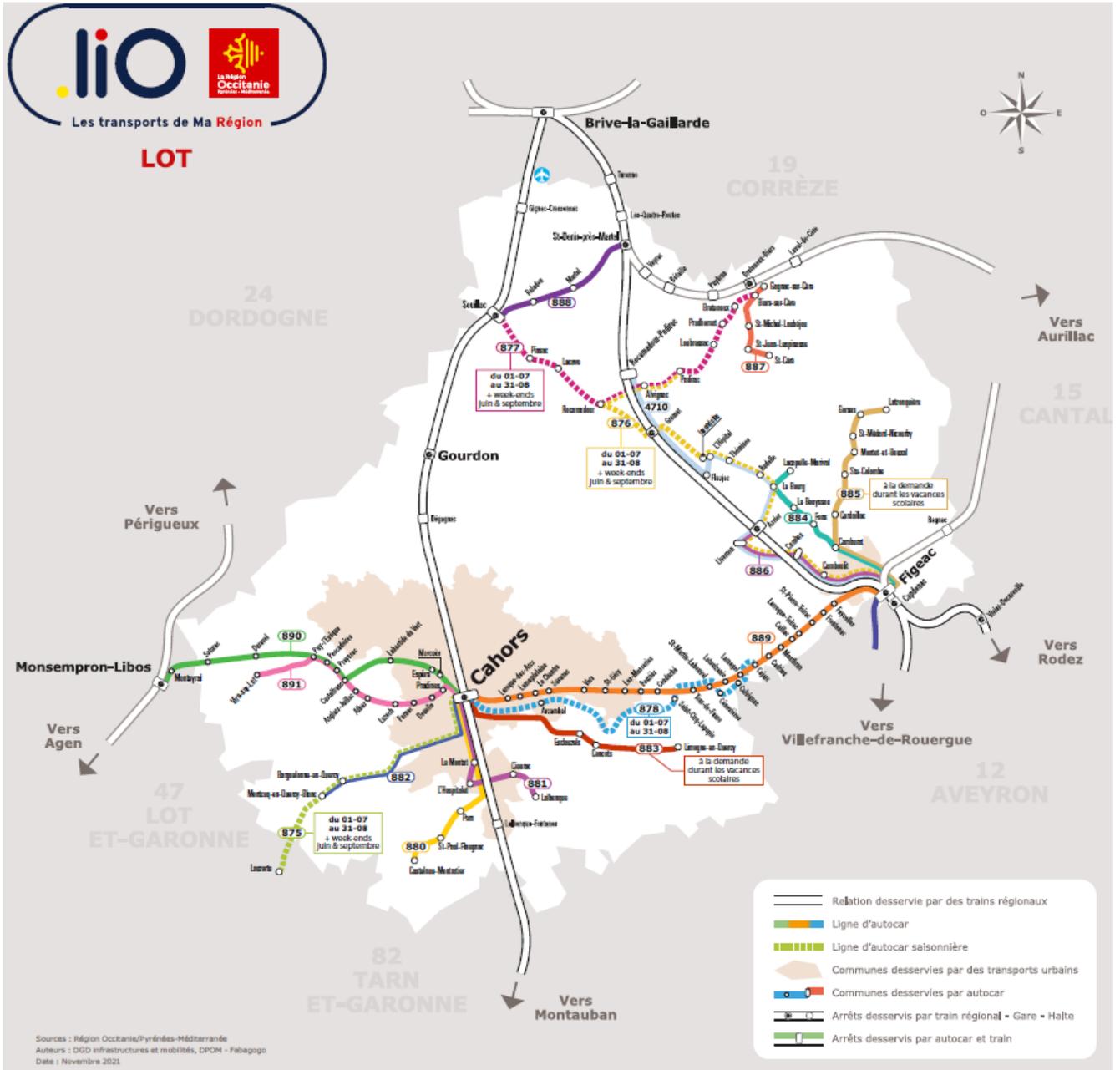
Face à une difficulté passagère ou durable, l'intervenant(e) à domicile vous apporte une aide à l'entretien de votre logement, à la réalisation de tâches quotidiennes telles que les déplacements, la préparation des repas, l'hygiène,...

**Lot Aide à Domicile** assure également la **livraison de repas à domicile** et réalise des travaux de **jardinage et petit bricolage** chez vous. Renseignez-vous !

Appel gratuit **0 805 69 69 46**

[www.lotaideadomicile.com](http://www.lotaideadomicile.com)

[lad@epl-lad.org](mailto:lad@epl-lad.org)



**Gamme tarifaire liO**

- Je circule occasionnellement**
  - BILLET 1 VOYAGE 2€
  - CARNET DE 10 VOYAGES 15€
- Je circule régulièrement**
  - ABONNEMENT MENSUEL TOUT PUBLIC 40€
  - ABONNEMENT MENSUEL JEUNES (-26 ANS) 20€
- Je circule quotidiennement**
  - ABONNEMENT ANNUEL TOUT PUBLIC 390€
  - ABONNEMENT ANNUEL JEUNES (-26 ANS) 195€

**Ces trajets sont ouverts à tout voyageur et pas uniquement aux scolaires.**

**Gramat-->Figeac**

SCOLAIRE		LMMeJV	LMMeJV
VACANCES SCOLAIRES			
ÉTÉ			
Communes	Points d'arrêt		
Gramat	Place C. Brouqui	06:55	-
Issendolus	L'Hôpital	-	06:55
Thémines	Abribus D840	-	06:58
Rudelle	Bourg	-	07:05
Figeac	Gare routière*	07:30	07:35

*\*correspondance avec le 0490 Navette Figeac intérieur et avec le 0491 Navette La Vinadie*

**Figeac-->Gramat**

SCOLAIRE		LMJV	LMJV	Me	Me
VACANCES SCOLAIRES					
ÉTÉ					
Communes	Points d'arrêt				
Figeac	Gare routière*	17:20	18:20	13:05	13:10
Rudelle	Bourg	17:50	18:50	13:35	13:40
Thémines	Abribus D840	17:57	18:57	13:42	13:47
Issendolus	L'Hôpital	18:00	19:00	13:45	13:50
Gramat	Place C. Brouqui	18:08	19:08	13:53	13:58

*\*correspondance avec le 0490 Navette Figeac intérieur et avec le 0491 Navette La Vinadie*

**Saint-Céré --> Gramat**

SCOLAIRE		LMJV	LMJ	Me
VACANCES SCOLAIRES				
ÉTÉ				
Communes	Points d'arrêt			
Saint-Céré	Collège Jean Lurçat	17:10	18:10	12:15
Gramat	Place C. Brouqui	17:40	18:40	12:45

**Gramat --> Saint-Céré**

SCOLAIRE		LMMeJV
VACANCES SCOLAIRES		
ÉTÉ		
Communes	Points d'arrêt	
Gramat	Place C. Brouqui	07:15
Saint-Céré	Collège Jean Lurçat	07:45

Biars-sur-Cère --> Cahors		L-JRS	L-JRS	LMMeJV
SCOLAIRE				
VACANCES SCOLAIRES				
ÉTÉ				
Communes	Points d'arrêt			
Biars-sur-Cère	Gare SNCF	05:30	-	-
Bretenoux	Parking Bac de Cère	05:40	-	-
Saint-Céré	Collège J. Lurçat	06:00	06:00	-
Saint-Médard-de-Presque	Lamouroux	-	06:10	-
Mayrinhac-Lentour	Bourg	-	06:20	-
Lavergne	Bourg	-	06:30	-
Gramat	Place C. Brouqui	-	06:35	06:25
Le Bastit	Bourg	-	06:46	06:36
Cœur-de-Causse	Labastide-Murat	-	-	06:49
Cœur-de-Causse	Embt Beaumat	-	-	06:53
Lamothe-Cassel	Murat	-	-	06:56
Lamothe-Cassel	Moulin de Lamothe	-	-	06:59
Ussel	Courty	-	-	07:02
Cahors	Gare SNCF*	-	-	07:26
Cahors	De Gaulle	-	-	07:30
Cahors	Place Lafayette	07:25	07:35	-
Cahors	Cité scolaire Terre-Rouge	07:40	07:50	-
Cahors	Ecole des Métiers	07:45	07:55	-

\*correspondance avec le 0191 - Navette Terre Rouge

\*correspondance avec le 0192 - Navette Le Montat

Cahors --> Biars-sur-Cère		Me	LMJV	LMJ	V-JSS	V-JSS
SCOLAIRE						
VACANCES SCOLAIRES						
ÉTÉ						
Communes	Points d'arrêt					
Cahors	Cité scolaire Terre-Rouge	-	-	-	17:20	18:20
Cahors	Place Lafayette	-	-	-	17:44	-
Cahors	Gare SNCF*	12:40	17:30	18:30	-	18:30
Cahors	De Gaulle	12:44	17:34	18:34	-	18:34
Ussel	Courty	13:08	17:58	18:58	-	18:58
Lamothe-Cassel	Moulin de Lamothe	13:11	18:01	19:01	-	19:01
Lamothe-Cassel	Murat	13:14	18:04	19:04	-	19:04
Cœur-de-Causse	Embt Beaumat	13:17	18:07	19:07	-	19:07
Cœur-de-Causse	Labastide-Murat	13:21	18:11	19:11	-	19:11
Le Bastit	Bourg	13:34	18:24	19:24	-	19:24
Gramat	Place C. Brouqui	13:45	18:35	19:35	-	19:35
Lavergne	Bourg	-	-	-	18:50	19:40
Mayrinhac-Lentour	Bourg	-	-	-	19:00	19:50
Saint-Médard-de-Presque	Lamouroux	-	-	-	19:10	20:00
Saint-Céré	Collège J. Lurçat	-	-	-	19:20	20:10
Bretenoux	Parking Bac de Cère	-	-	-	19:30	20:30
Biars-sur-Cère	Gare SNCF	-	-	-	19:40	20:40

\*correspondance avec le 0191 - Navette Terre Rouge

\*correspondance avec le 0192 - Navette Le Montat



Nous travaillons actuellement à la préparation de la feuille de route pour **construire notre projet de mandat en lien avec les trois piliers de notre campagne (solidarité et développement territoriaux, participation citoyenne)**. Au niveau du canton, avec Martine Michaux et Didier Neveu, nous avons créé des groupes de travail composés de volontaires sur la mobilité, la santé, la création d'une recyclerie et la

**Permanence à Gramat le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10h à 12h salle de l'ancienne bibliothèque.**

communication. Nous allons organiser des réunions avec les élus et des rencontres avec les citoyens. D'ores et déjà, Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer sur le terrain :

**Caroline Mey-Fau** 06.28.30.36.54. [caroline.mey-fau@lot.fr](mailto:caroline.mey-fau@lot.fr)

**Alfred Mathieu Terlizzi** 06.45.91.42.29. [alfred.terlizzi@lot.fr](mailto:alfred.terlizzi@lot.fr)

**Les axes majeurs de l'équipe départementale sont rappelés ici.**

### **L'ÉDUCATION, une priorité**

Notre département compte **20 collèges publics qui accueillent près de 6000 élèves**. Notre **collectivité investit 3 756€ par collégien**. Pour l'exercice 2022, nous avons voté **66 672€ de dotations principales de fonctionnement pour le collège de Gramat**.

En matière de **restauration scolaire**, ce sont plus d'**1 million de repas** qui sont fabriqués chaque année, dont 270 000 pour les écoles. Nous voulons rappeler l'importance que nous accordons à **l'approvisionnement en produits locaux de qualité**. Cela fait plusieurs années que nous œuvrons ensemble sur ce projet. Cette volonté s'inscrit dans un contexte réglementaire spécifique, la loi *Egalim* (loi pour une alimentation saine, durable et accessible à tous) qui fixe des objectifs en matière de qualité des denrées, mais le critère d'origine n'a pas été retenu par la loi.

**Or, l'ambition du Département est d'aller plus loin que la loi en s'appuyant sur des productions de proximité.**

Pour cela, nous allons donc agir en renforçant les **moyens financiers** consacrés par les collèges à l'achat local avec un fonds de 100 000 euros et en **élaborant une charte définissant les critères lotois d'un produit local et de qualité**. Nous travaillons aussi, au sein même du collège de Gramat, avec les élèves, sur la **lutte contre le gaspillage**.

**ENVIRONNEMENT** Après 18 mois de mise en œuvre du dispositif d'aide à l'acquisition de véhicules électriques et hybrides rechargeables, le succès auprès de la population lotoise est indéniable. **Près de 3000 dossiers** d'aide ont pu être attribués sur l'ensemble du département. Les achats datant de 2021 peuvent prétendre à l'aide jusqu'au 30 juin 2022.

Un nouveau dispositif permettant d'économiser l'énergie sera bientôt proposé.

**POLITIQUE EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES Nous avons fait du maintien à domicile un axe fort de notre politique en faveur des personnes âgées et handicapées.**

Soulignant l'engagement de notre collectivité, les tarifs horaires des services à domicile sont arrêtés par le Département et se situent dans une fourchette haute au niveau national (plus de 22 € dans le Lot, contre 19 € en moyenne).

Remarquable création du Département, en 2010, alors que le secteur de l'aide à domicile traversait une grave crise, **Lot Aide à Domicile** a porté depuis des dispositifs innovants, notamment pour renforcer l'attractivité des métiers et, en dernier lieu, l'acquisition de 320 voitures de fonction pour ses aides à domicile. Après avoir voté fin 2020 une enveloppe exceptionnelle de 230 000 € pour financer une prime Covid pour les **salariés** ; nous nous mobilisons afin de valoriser prochainement leurs salaires. **Nous restons à votre écoute !**



*A Issendolus, le 7 décembre, lors de la 1<sup>re</sup> réunion cantonale, les conseillers départementaux ont présenté aux maires les décisions prises à l'Assemblée et les actions menées sur le territoire.*

## Notre bibliothèque a 13 ans !

### Le temps passe et les mesures sanitaires pèsent toujours sur la bibliothèque

Toutefois, nous nous sommes efforcées de préserver son bon fonctionnement en respectant toutes les recommandations en vigueur et grâce à la venue de deux bénévoles supplémentaires, Maryline et Marie-Paule que nous remercions.

Cette année encore, nous remercions Monsieur le Maire et son Conseil pour la subvention accordée. Celle-ci nous a permis d'acheter régulièrement de nouveaux ouvrages. Ils ont été mis à votre disposition aux mois de Janvier, Avril, Juillet, Octobre et Décembre, au total 50 documents comprenant des romans, des romans policiers et des documentaires.

Vous pouvez retrouver les listes de ces nouveautés sur le Site de la Commune, rubrique « **Bibliothèque** ».

Le bilan de l'année 2021 est le suivant :

Le nombre d'adhérents reste stable :

- 52 inscrits actifs
- 664 prêts effectués au cours de l'année.

Ce qui situe notre bibliothèque dans une bonne moyenne parmi les structures de même catégorie.

Nous vous rappelons que les inscriptions sont **gratuites**, l'adhésion vous permet d'emprunter cinq documents au choix : romans, policiers, documentaires.

Pour une lecture plus confortable nous possédons un rayonnage « **gros caractères** » apprécié par certains lecteurs.

Les horaires d'ouverture restent inchangés.

Les Bibliothèques sont des lieux de culture, mais aussi pour notre Commune un lieu de rencontres, d'échanges, de convivialité, un lieu de vie sociale tellement nécessaire en cette période de pandémie.

A tous nos lecteurs, nous souhaitons une très bonne année 2022

Les bénévoles

### ◆◆◆ ASSOCIATION SEGALA-LIMARGUE

L'association Ségala-Limargue (ASL) créée en 1982, a pour but de soutenir, coordonner et développer la vie associative et communautaire du territoire Ségala-Limargue.

Ses principales actions et activités :

- Lien social et prévention : visites et rencontres de producteurs et artisans locaux, animations d'ateliers cuisine...
- Ateliers « *Loisirs créatifs adultes* » : patchwork, mosaïque, punch needle, bougies naturelles, sorties à thème, visites et stages...
- Soutien aux aidants familiaux / personnes âgées dépendantes : rencontres thématiques et après-midi conviviales, animation de groupes de paroles...
- MonaLisa (Mobilisation Nationale contre l'isolement des âgés)
- Pep's Eureka pour les séniors ou comment entretenir sa mémoire
- RAM 'Les petites Mains' -- > à ISSENDOLUS de 15h30 à 17h30 (4<sup>e</sup> jeudi du mois) **à la salle des fêtes (sur inscription).**
- Activités éducatives et de loisirs (les mercredis et pendant les vacances scolaires)
- .....

**Plus d'informations sur leur site internet : [www.segala-limargue.fr](http://www.segala-limargue.fr)**

### ◆◆◆ LE CLUB DU TEMPS LIBRE

Nous vous offrons tous nos vœux pour 2022, bonne et heureuse année à tous. Nous espérons qu'en cette nouvelle année nous allons voir enfin le bout du tunnel.

Notre Assemblée Générale n'ayant pu avoir lieu en temps voulu, en accord avec le bureau celui -ci a été reconduit pour l'année 2021.

Nous avons pu organiser une sortie d'un jour (08/09/2021). Départ à 7H00 en bus pour la plus grande joie de tous, heureux de se retrouver enfin, 2020 ayant été une année neutre,

Destination SALERS, Le Puy Mary avec tout d'abord visite d'un buron authentique avec découverte des modes de production et fabrication des différents fromages, dégustation et achats.

Route vers SALERS où notre guide nous attendait.

Très beau village taillé en pleine lave au cœur du haut pays, joyau de la haute auvergne dominant la vallée de la Maronne et ses affluents, magnifiques maisons anciennes entourant la belle fontaine et la statue de Tyssandier d'Escous, brillant agronome du XIX<sup>e</sup> siècle, père de la race bovine Salers, maison des Templiers qui abrite un musée d'art et traditions locales...

Déjeuner au restaurant avec menu traditions locales : Pounti, coq au vin, carré de Salers, tarte aux Myrtilles.

Route vers Le puy Mary, grand site de France par un sentier aménagé, accès jusqu'au sommet pour les plus téméraires.

Retour par la vallée de la Jordanne, Aurillac et notre village avec notre fidèle chauffeur Jean-Jacques avec sa bienveillance et sa gentillesse.

Très belle journée avec un beau soleil.

Le mardi 19 octobre route vers le Relais de Gintrac pour notre traditionnelle dégustation des pets de nonne.

Et comme tous les ans nous avons distribué des boîtes de chocolats à nos adhérents de la commune de 80 ans et plus.

Nous espérons bien nous retrouver en 2022 pour passer de bons moments de convivialité,

Nous accueillons de nouveaux adhérents de la commune ou non avec beaucoup de plaisir

## LE BUREAU

### ◆◆◆ ISSENDOLUS ANIMATION

Malheureusement sans festivités depuis 2ans suite à la Covid-19, nous organisons une Assemblée Générale le 27 Janvier à 20h30 à la salle des fêtes d'Issendolus afin de reformer un bureau et de relancer une dynamique dans notre cher village.

L'idéal serait d'assurer cette année notre traditionnelle fête des fleurs accompagnée de la brocante le 8 Mai.



Par la suite, en fonction de plusieurs facteurs tel que le bureau au complet, le nombre de bénévoles, les restrictions du gouvernement... Pourquoi ne pas organiser d'autres événements ? A voir tous ensemble !

Afin de promouvoir de beaux événements à venir, nous comptons sur votre présence pour passer de bons moments de convivialité tous ensemble et maintenir des liens intergénérationnels.

## ◆◆◆ ÉLAN MARIVALOIS

Il y a un an, au premier janvier 2021, l'année s'annonçait morose. Nos séniors, comme nos jeunes, essayaient de vivre leur passion en s'entraînant mais sans jouer de matchs, les championnats étant arrêtés. Nos jeunes licenciés, filles et garçons, découvraient le football sans connaître le plaisir de se confronter à l'adversaire. Nos éducateurs valeureux tentaient d'entretenir la flamme au travers d'entraînements variés chez les plus grands ou de défis vidéo et autres jeux-concours chez les plus jeunes. Nos dirigeants se démenaient pour faire fonctionner notre club qui, pour cause de pandémie, vivait replié sur lui-même, sans public, sans matchs et sans manifestations possibles.



Aujourd'hui, à l'orée de cette nouvelle année, si la pandémie perdure, les choses vont mieux et l'espoir est permis.

En effet, cette saison les championnats ont repris, les jeunes et les moins jeunes peuvent à nouveau pratiquer leur sport favori et, malgré l'adversité et les contraintes, notre club reste un acteur important du territoire avec ses 4 équipes séniors, son équipe féminine, son équipe de vétérans et ses nombreuses équipes de jeunes dans toutes les catégories. Les 94 licenciés séniors, 20 féminines, 107 jeunes de l'école de foot et 50 dirigeants concourent aux bons résultats de nos équipes dans leurs championnats respectifs. Et une recrue de choix, Colin AUSTRY, embauché en alternance depuis août, est venue renforcer notre équipe dirigeante et soutenir Jean-Jacques ROUJAS, déjà parmi nous.

Alors, si la situation reste difficile, si nous ne pouvons présager de l'avenir, nous pouvons tout de même espérer qu'avec le soutien de nos municipalités et fort de notre volonté, nous avançons vers un horizon plus dégagé et que cette année 2022 soit celle du renouveau et d'un Elan totalement retrouvé...

**Bonne année à toutes et à tous.**

**Les présidents de l'ELAN Marivalois**

## **BILAN ET PERSPECTIVES DE L'ASSOCIATION...UNE ANNEE 2022 PLEINE DE PROMESSES**

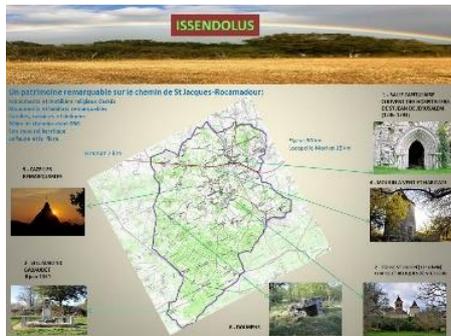
### **1-MANIFESTATIONS EXTERNES**

Comme les années précédentes, l'association a été impliquée dans plusieurs manifestations même si la situation sanitaire en a réduit le nombre. Cependant quelques visites de groupes ont pu avoir lieu, soit sous un format de randonnée (L'Hôpital-Beaulieu, le moulin à vent, le bourg, l'église, Gabaudet...) accompagnées d'explications, soit ciblées sur un site spécifique.

La richesse de notre patrimoine et la communication associée font qu'Issendolus devient un lieu reconnu des amateurs du patrimoine et de beaux sentiers caussenards. Il n'est pas rare du tout d'être interpellé par des randonneurs ou des pèlerins de nombreux pays, en route vers Rocamadour ou Compostelle, sur l'attrait de notre village. Merci donc à toutes celles et ceux qui partagent un mot « sympa », voire un verre et rendent le village accueillant.

L'association s'est également investie dans une exposition, organisée par Art & Patrimoine au château de Lacapelle-Marival en septembre, qui portait sur le patrimoine des 19 communes de l'ancien canton. 80 panneaux, dont 6 conçus par l'association sur Issendolus, ont été présentés au public. Ces derniers sont maintenant exposés au Foyer Rural.

Dans ce cadre, l'association a présenté une conférence de 1h30 sur les 550 ans d'histoire du couvent de L'Hôpital-Beaulieu face à un public averti vu les nombreuses questions auxquelles il a fallu répondre.



Le repas prévu par l'association des Vieilles Maisons Françaises au Foyer Rural et au profit du projet de restauration de la salle capitulaire a été annulé pour la deuxième année consécutive.

Néanmoins, date est prise

pour une 3<sup>e</sup> tentative en avril avec son président Bruno d'Arcimoles. Nous déplorons aussi l'annulation d'un week-end de l'Ordre de Malte du Sud-Ouest.



L'association a imprimé un flyer qu'il est possible d'acquérir sur demande.

Nous sommes aussi à la recherche de documents sur le patrimoine de la commune que nous pourrions copier pour enrichir nos archives.

## 2-PARTENARIATS AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS PATRIMONIALES

Notre association est membre de l'association RACINES d'Alvignac et Art & Patrimoine de Lacapelle-Marival.

Avec cette dernière, nous progressons, ainsi qu'avec plusieurs communes (Rueyres, Lacapelle, Cardaillac, Thémines...) de l'ancien canton, vers une valorisation patrimoniale autour de l'axe Figeac-Rocamadour. Nous travaillons à l'édition d'une carte autour du GR6 sur laquelle les randonneurs pourront être informés de sites patrimoniaux de nos communes. Nous allons solliciter le Grand Figeac, Pays d'Art et d'Histoire, pour nous aider à mettre en place des panneaux explicatifs.

## 3-LE PROJET DE RESTAURATION DE LA SALLE CAPITULAIRE DE L'HÔPITAL-BEAULIEU



Cette année, on devrait passer de la phase projet, à la phase réalisation !

L'année 2021 s'est terminée avec un beau cadeau de Noël : les trois premières phases du projet de restauration ont leur financement consolidé par l'Etat, la Région, le CD46, la Mission Bern, l'Ordre de Malte et des fonds propres. Cependant, nous devons attendre les arrêtés et les votes des collectivités qui valident les subventions. L'année 2022, quant à elle, démarre avec l'arrêté du préfet de région, autorisant les travaux, ce qui constitue un jalon important, permettant la réalisation de la restauration.

Mais, revenons au déroulement de l'année 2021, qui débute par

une demande de subvention pour une phase de mission de maîtrise d'œuvre afin de constituer le dossier d'avant-projet intégrant une réévaluation financière, le dossier de demande d'autorisation de travaux et le processus de consultation des entreprises. Sur la base de l'avant-projet, le dossier de demande de subvention pour la réalisation de la première phase, a été déposé également, ainsi que la demande d'autorisation de travaux.

Par ailleurs, fin août, l'association apprenait que le projet de restauration de la salle capitulaire était retenu dans le maillage de la Mission Bern. Pour Noël, il nous est signifié que la dotation associée était de 155 k€, pour contribuer au financement des trois premières phases de restauration (780 k€) : 1-mise sur cintre et couverture de la structure, 2-maçonneries extérieures et chaînage, 3- voûtes et parements intérieurs. La Fondation de l'Ordre de Malte provisionne également une contribution au projet.

La phase 4 de mise en valeur, devra faire l'objet d'un projet spécifique avec tous les acteurs intéressés. Elle n'est pas accessible aux subventions liées aux restaurations de Monuments Historiques. A suivre donc...



*La salle capitulaire en 1880*

*...et projetée après les travaux de restauration*

Francis Kovacs, Président  
[www.patrimoine-issendolus.fr](http://www.patrimoine-issendolus.fr)

## ◆◆◆ DU CÔTÉ DE LA PAROISSE

### Mettons l'église au centre du village

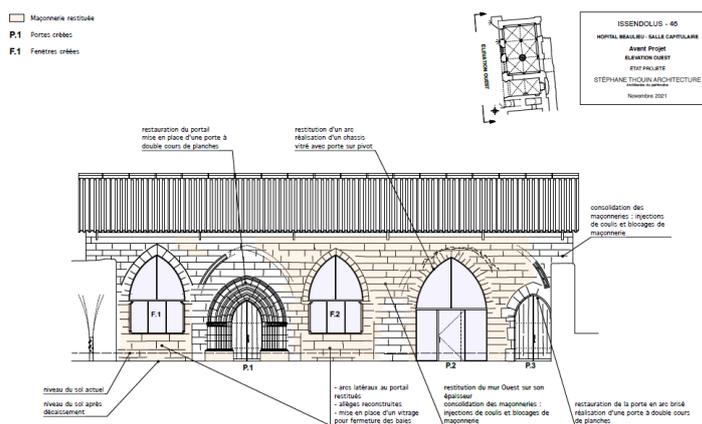
Qui n'a pas entendu cette expression en regardant un match de rugby ? Quelle en est la signification ? Pour une équipe de rugby, c'est l'application des fondamentaux qui n'ont pas changé au cours du temps, sans lesquels, le jeu est décousu, voire inconsistant.

Historiquement, le concept de l'église au centre de la cité remonte au roi David qui s'est interdit de dormir dans son palais tant que l'Arche de l'Alliance, signe de Dieu sur terre, n'avait pas d'endroit pour y reposer. C'est son fils Salomon qui bâtit le temple au centre de Jérusalem. Plus tard, lors de la Cène du jeudi saint, le Christ institue l'Eucharistie à travers le pain et le vin « Ceci est mon Corps, ceci est mon sang... » qui perpétue son incarnation dans le monde entier. Il faut donc des lieux pour accueillir cette Présence Réelle. Ce seront les églises, maisons de Dieu, dans lesquelles résident le tabernacle (la lumière rouge rappelle la Présence Réelle) et l'autel sur lequel la transsubstantiation s'opère lors de la messe. Elles sont aussi les maisons dans lesquelles le peuple se rassemble pour célébrer sa foi.

Et bien oui, notre église du XIIe siècle est le signe de ces



fondamentaux. Combien de familles, d'habitants s'y sont retrouvés au cours des siècles à l'occasion d'un baptême, d'une communion, d'un mariage, d'un enterrement ou d'une messe dominicale ? Elle est, de ce fait, une histoire, une mémoire du village, un véritable patrimoine vivant que nous recevons, dont nous bénéficions et qu'il faudra aussi transmettre.



Pour les pratiquants, c'est aussi le lieu de retrouvailles dominicales ou de moments de silence si indispensables dans le vacarme ambiant. Ce faisant, nous sommes aussi en communion avec les pèlerins, venant parfois de loin, qui traversent et découvrent le village. Ils remercient de l'ouverture de l'église, quand beaucoup sont fermées. Depuis des siècles, c'est l'église qui incarne toutes ces démarches spirituelles avec ses murs de pierre qui aiment tant raconter ce qu'elles ont vu et entendu.

Le clocher, et ses cloches, a aussi un rôle de ralliement, il indique toujours le ciel et reste un point de retrouvailles. Les cloches rythment les heures et la vie, servant de moyen de communication pour les cérémonies et appelant à la prière de l'Angélus. Elles informent la population des événements comme les mariages, les décès voire les grands événements nationaux.

Chaque clocher dit que l'homme a toujours souhaité, même dans une apparente indifférence ou dans de farouches oppositions, exprimer sa transcendance. Indépendamment de la religion, l'homme n'est pas qu'un amas de cellules à satisfaire, il a aussi une dimension spirituelle... et nos églises sont là pour nous le rappeler.



Si dans la France du XXI<sup>e</sup> siècle, certaines églises sont moins des édifices religieux que des monuments historiques, elles restent des repères qui témoignent de notre histoire.



Remercions donc en cours qui pour les réparations patrimoine et maintiennent, à travers le temps, notre magnifique église au centre du village comme témoignage de transcendance. pérennisent notre histoire.

## La vie paroissiale

En 2021, la vie paroissiale a continué malgré le contexte sanitaire contraint et les travaux de réparation de l'église. Les messes mensuelles se sont maintenues, ainsi que les baptêmes, mariages et enterrements. Soyons plus assidus à nos messes dominicales qui ne sont pas une option dans la pratique de ce à quoi nous croyons, mais le témoignage de notre communion au sacrifice du Christ et à sa résurrection, fondements de la foi chrétienne.

La fête de Ste Fleur, s'est déroulée en plein air avec une superbe météo, sur le site de la salle capitulaire de L'Hôpital-Beaulieu en soutien au projet de restauration. Une importante présence d'habitants d'Issendolus et d'ailleurs a commémoré notre sainte locale dans une belle convivialité. La messe était présidée par l'évêque de Cahors, Mgr Camiade. Un apéritif ponctuait l'évènement accompagné d'un point sur le projet de restauration.

Les visites du Père Alexandre auprès de malades, handicapés ou personnes seules autour des fêtes de Pâques et Noël ont contribué à entretenir un peu de fraternité au sein de la communauté. N'hésitez pas à contacter le relais paroissial pour organiser une visite.

Cette année, deux pèlerinages d'une cinquantaine de personnes ont honoré Ste Fleur et notre église : la marche des hommes en union avec le pèlerinage de Cotignac et le pèlerinage de Maurs à Issendolus, sur les pas de Ste Fleur, accompagné par le Père Cyril, prieur de Conques.

Cette année encore, Issendolus s'est doté de deux crèches, une extérieure près de la mairie et une dans l'église. Elles ont attiré de nombreux admirateurs, notamment des enfants. Leur présence permet, notamment, de rappeler l'origine, inscrite dans l'histoire, de cette grande fête de Noël. Elle n'a jamais été une course à la consommation avec sa dimension commerciale à laquelle elle est, de nos jours, trop souvent réduite. Au fait, c'est quoi Noël ?

Nous souhaitons aussi remercier les personnes qui fleurissent régulièrement l'église, offrent une bougie et donnent de leur temps pour la nettoyer. De nombreux témoignages du cahier y sont sensibles.

La feuille paroissiale étant distribuée, n'hésitez pas non plus à la solliciter si vous souhaitez la recevoir.

Le relais paroissial  
Tél. 0673487397



# Le Potager de Nicolas... La saison 2022 commence !

Située au lieu dit Lacaral, notre ferme Bio est atypique. Nous sommes maraîchers principalement et nos légumes bios et de variétés anciennes sont cultivés au milieu de 1500 pieds de fleurs. Le potager est un mandala en forme de goutte d'eau et peut se visiter de Juin à Septembre.

L'hiver nous vous proposons de l'agneau Bio et au printemps nous vendons des plants.



Cette année nous vous proposons :



**Vente de plants** : Le 1<sup>er</sup> Mai à la Ferme et le 8 Mai à la vente de plants d'Issendolus (ou à la Ferme si elle n'a pas lieu)

- Légumes : Tomates, courgettes, pâtissons, courges, artichauts etc..
- Fleurs : Soucis, bleuets, tournesol ...etc (plus de 20 variétés!!!)

Nous pouvons vous envoyer un catalogue sur demande.

**Ventes à la ferme apéro** : Le principe est simple... Vous pouvez acheter vos légumes et de l'agneau, boire un verre, déguster nos assiettes, vous promener dans le jardin... Vos enfants peuvent s'amuser, vous pouvez profiter !

- En Juin, tous les samedis de 18h à 21h
- En Juillet et Août, tous les mercredis et les samedis de 18h à 21h
- En Septembre, tous les samedis de 17h à 20h

Pour tous renseignements :

Anne-Laure et Nicolas Pradère, lieu dit Lacaral, 46500 Issendolus

lepotagerdenicolas@yahoo.com

0565346578 - 0652639229

Facebook <https://www.facebook.com/Le-Potager-de-Nicolas-167598353405089>



Selon les civilisations sont apparus des calendriers lunaires, luni-solaires, solaires et même des calendriers sans rapport avec les astres et dont les origines sont encore mystérieuses. C'est le cas du calendrier maya avec ses 260 jours. Le calendrier arabe est lunaire. Il comporte 12 lunaisons et 354 jours par an. Il y a donc un décalage de onze jours par an avec une année solaire. Le calendrier hébraïque est luni-solaire. Il inclut 12 lunaisons dans le cycle solaire et compense le décalage en ajoutant un treizième mois une année sur deux ou sur trois. Sur dix-neuf années solaires, on obtient 235 lunaisons. (*Article de Jules Bara/1996/- La vie Quercynoise*)

Le premier calendrier romain était lunaire. Il comptait 10 mois de primus à décembre. Puis on changea le nom des 4 premiers mois en leur donnant les noms de divinités. Enfin, on ajouta deux mois et du coup septembre se retrouva à la neuvième place et décembre à la douzième.

Le calendrier julien mis en place en 45 avant Jésus Christ par Jules César est basé sur le cycle solaire et une année bissextile, tous les quatre ans, avec des mois de trente ou trente et un jours sauf février qui en avait 28 ou 29.

Le calendrier grégorien, qui est celui que nous utilisons encore aujourd'hui, a été créé par le pape Grégoire VIII pour corriger les erreurs du calendrier julien. Dans ce calendrier solaire, entré en vigueur en octobre 1582, les années séculaires ne sont normalement pas bissextiles.

Le calendrier républicain a été appelé aussi calendrier révolutionnaire ou calendrier des français. Il a débuté le 22 septembre 1792, date de naissance de la première république et jour de l'équinoxe d'automne mais l'équinoxe n'est pas régulier. Ce calendrier sera utilisé jusqu'en 1806 et brièvement pendant la commune de Paris. Il fut aboli par Napoléon I<sup>er</sup>.

Vendémiaire (le mois des vendanges) était le premier mois de l'année,  
Brumaire (le mois des brumes) commençait vers le 22 octobre.  
Frimaire (le mois des gelées) commençait vers le 21 novembre.  
Nivose (le mois des neiges) commençait vers le 21 décembre.  
Pluviose (le mois des pluies) commençait vers le 20 janvier.  
Ventose (le mois des vents) commençait vers le 19 février.  
Germinal (le mois de la germination) commençait vers le 21 mars.  
Floréal (le mois des fleurs) commençait vers le 20 avril.  
Prairial (le mois des prairies) commençait vers le 20 mai.  
Messidor (le mois des moissons) commençait vers le 19 juin.  
Thermidor (le mois de la chaleur) commençait vers le 19 juillet.  
Fructidor (le mois des fruits) commençait vers le 18 août.

TABLE DE CONCORDANCE DES CALENDRIERS FRANÇAIS ET GREGORIEN.								
	AN II. 1793—1794	AN III. 1794—1795	AN IV. 1795—1796	AN V. 1796—1797	AN VI. 1797—1798	AN VII. 1798—1799	AN VIII. 1799—1800	
1 Vendé.	25 sept. 1793.	25 sept. 1794.	25 sept. 1795.	25 sept. 1796.	25 sept. 1797.	25 sept. 1798.	25 sept. 1799.	
15	6 oct. id.	5 oct. id.	7 oct. id.	6 oct. id.	6 oct. id.	6 oct. id.	7 oct. id.	
1 Brumai.	25 oct. id.	25 oct. id.	25 oct. id.	25 oct. id.	25 oct. id.	25 oct. id.	25 oct. id.	
15	5 nov. id.	5 nov. id.	6 nov. id.	5 nov. id.	5 nov. id.	5 nov. id.	6 nov. id.	
1 Frimair.	25 nov. id.	25 nov. id.	25 nov. id.	25 nov. id.	25 nov. id.	25 nov. id.	25 nov. id.	
15	5 déc. id.	5 déc. id.	6 déc. id.	5 déc. id.	5 déc. id.	5 déc. id.	6 déc. id.	
1 Nivôse.	25 déc. id.	25 déc. id.	25 déc. id.	25 déc. id.	25 déc. id.	25 déc. id.	25 déc. id.	
15	5 jan. 1794.	4 jan. 1795.	5 jan. 1796.	4 jan. 1797.	4 jan. 1798.	4 jan. 1799.	5 jan. 1800.	
1 Pluviôse.	25 janv. id.	25 janv. id.	25 janv. id.	25 janv. id.	25 janv. id.	25 janv. id.	25 janv. id.	
15	4 févr. id.	3 févr. id.	4 févr. id.	3 févr. id.	3 févr. id.	3 févr. id.	4 févr. id.	
1 Ventôse.	25 févr. id.	25 févr. id.	25 févr. id.	25 févr. id.	25 févr. id.	25 févr. id.	25 févr. id.	
15	5 mars id.	5 mars id.	5 mars id.	5 mars id.	5 mars id.	5 mars id.	6 mars id.	
1 Germi.	25 mars id.	25 mars id.	25 mars id.	25 mars id.	25 mars id.	25 mars id.	25 mars id.	
15	4 avril id.	4 avril id.	4 avril id.	4 avril id.	4 avril id.	4 avril id.	5 avril id.	
1 Floréal.	25 avril id.	25 avril id.	25 avril id.	25 avril id.	25 avril id.	25 avril id.	25 avril id.	
15	5 mai id.	5 mai id.	5 mai id.	5 mai id.	5 mai id.	5 mai id.	6 mai id.	
1 Prairial.	25 mai id.	25 mai id.	25 mai id.	25 mai id.	25 mai id.	25 mai id.	25 mai id.	
15	5 juin id.	5 juin id.	5 juin id.	5 juin id.	5 juin id.	5 juin id.	6 juin id.	
1 Messido.	25 juin id.	25 juin id.	25 juin id.	25 juin id.	25 juin id.	25 juin id.	25 juin id.	
15	5 juill. id.	5 juill. id.	5 juill. id.	5 juill. id.	5 juill. id.	5 juill. id.	6 juill. id.	
1 Thermid.	25 juill. id.	25 juill. id.	25 juill. id.	25 juill. id.	25 juill. id.	25 juill. id.	25 juill. id.	
15	5 août id.	5 août id.	5 août id.	5 août id.	5 août id.	5 août id.	6 août id.	
1 Fructid.	25 août id.	25 août id.	25 août id.	25 août id.	25 août id.	25 août id.	25 août id.	
15	5 sept. id.	5 sept. id.	5 sept. id.	5 sept. id.	5 sept. id.	5 sept. id.	6 sept. id.	
5 <sup>e</sup> jour co.	25 sept. id.	25 sept. id.	25 sept. id.	25 sept. id.	25 sept. id.	25 sept. id.	25 sept. id.	

Ces renseignements peuvent aider les personnes qui recherchent leurs ancêtres dans cette période à mieux situer les dates des actes d'état-civil. L'an I de la république allait de septembre 1792 à septembre 1793, l'an II allait de septembre 1793 à septembre 1794, etc.

Malgré toutes les corrections et l'amélioration des données, nous traînons derrière nous un décalage de quelques années par rapport à la naissance du Christ. Cette erreur serait imputable au moine Denys le Petit :

1 - Il y avait en Syrie un recensement tous les douze ans. L'un d'eux s'est tenu en l'an VI. On en a la certitude. Le précédent devait normalement avoir eu lieu en l'an -VI.

2 - Hérode Le Grand, à qui l'on attribue le massacre des Saints Innocents, est mort en l'an -IV. Jésus est donc forcément né avant cette date. De plus, il semblerait que la naissance de Jésus n'ait pas eu lieu en hiver. Denys le Petit fixa arbitrairement la naissance du Christ au 25 décembre de l'an 753 de la fondation de Rome. Il n'existe pas d'an 0.

L'an I commence au premier janvier qui suit. La date de Noël a remplacé au IV<sup>ème</sup> siècle la fête du soleil vaincu instaurée par l'Empereur Aurélien. (1 et 2 / rencontres bibliques avec le père Trivié)

3 - Le mystère de l'étoile des rois mages (qui étaient des sages férus d'astrologie) a été résolu par les chercheurs de la cité des sciences et de l'industrie, il y a 20 ans. Il apparaît que cette étoile, annonciatrice de la naissance du Christ, a bien existé et qu'elle correspondrait à une conjonction serrée des planètes Jupiter et Saturne qui ne se produit que tous les 159 ans. Les chercheurs ont réalisé une séquence vidéo : « L'exploration du système solaire », qui était une reconstitution de ce phénomène, preuves astronomiques, bibliques et historiques à l'appui, le tout étoffé d'entretiens avec des scientifiques. Ils situent la naissance du Christ 7 ans plus tôt que l'an 0. *Sciences et Avenir*

Etablir un calendrier passe toujours par l'observation des astres (soleil et lune). D'une région à l'autre, d'une culture à l'autre, d'un pays à l'autre, l'homme associe ses propres repères historiques au temps qui, lui, est universel.

**Christiane Cayrol**



Calendrier métrique des travaux agricoles correspondant aux douze mois de l'année. • Créteil - Musée Croix Lejeune / Océano

Calendrier des travaux agricoles - source : site internet de France Culture

**SOUVENIRS DE LA SAISON 1955 – 1956**  
**EQUIPE DE FOOTBALL - ISSENDOLUS**



Debout de gauche à droite : BOUVY Robert – BOUVY Jeannot – BRUNET Fernand –  
BRUNET Jeannot -BACH Albert – LACAM André – BOS Georges – LAPARRO Roger  
BRUNET Jean

Accroupi de gauche à droite : DELSAHUT Raoul – GESTES Guy – CARRAY Charles –  
FOURRAT René – DESPEYROUX Georges